

Liste tarifaire du Canada

Tariff item	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
9027.90.10	Microtomes, y compris leurs parties et accessoires; Parties et accessoires, à l'exclusion des assemblages de circuits imprimés pour les marchandises de la sous-position 9027.80 et des transducteurs, pour ce qui suit : Chromatographes électriques et appareils d'électrophorèse; Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant des rayonnements optiques (UV, visible, IR) électriques, à l'exclusion des spectrophotomètres interférométriques (transformée de Fourier); Posemètres; Analyseurs de gaz ou de fumées; Instruments de remnographie; Des marchandises de la sous-position 9027.50; Des marchandises du no tarifaire 9027.80.90	En fr.	A
9027.90.20	Assemblages de circuits imprimés pour les marchandises de la sous-position 9027.80	En fr.	A
9027.90.90	Autres	En fr.	A
9028.10.00	Compteurs de gaz	5 %	A
9028.20.10	Pour installation sur des pompes de distribution du carburant, du type utilisé dans les stations-service ou les garages	En fr.	A
9028.20.90	Autres	4 %	A
9028.30.00	Compteurs d'électricité	5 %	A
9028.90.10	De compteurs de gaz; Compteurs de liquides, à l'exclusion de ceux pour installation sur des pompes de distribution du carburant, du type utilisé dans les stations-service ou dans les garages; Transducteurs	4 %	A
9028.90.90	Autres	En fr.	A
9029.10.00	Compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires	En fr.	A